



GAZ EN CITERNE



LA POSTE

(B6-281/350) - 1952 - 1/1 -
6835 - 6835 - A1 -
2601190649004

SD : 86601374226276S



Votre service clients :

Informations, Conseils,
Services, Livraisons
Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00
Le samedi de 8h00 à 12h00

DU PECH GAEC
MRS LOUDIERES
LE PECH
46100 CAPDENAC



0 820 202 202 Service 0,12 € / appel
+ prix appel



www.antargaz.fr



Antargaz
TSA 10302
78539 BUC CEDEX

FACTURE

N° 60018297 du 17/01/2026

Gaz et Prestations	52,49 €
Montant Hors TVA	52,49 €
Montant base taxable 20.00% sur	52,49 €
Montant TVA	10,50 €
Montant TTC en notre faveur	62,99 €
Condition de paiement :	Chèque / TIP
Date d'échéance :	16/02/2026

Vos références client :

04600117



Vos références à rappeler

Numéro CDJ : 46A02206
Identifiant : EN12001600362
Référence titre : CT26001
Code Routage : 46 055
Secteur : 1J1F
Etablissement : ET12001600362
Activité : 0001

Dossier suivi par :

LILIANE FERNANDES
SERVICE RECouvreMENT
MSA MPN - 1J1E - 4J1G - 4J1I
☎ : 05 63 21 61 62

Recommandé avec AR

LP: 2C 184 978 0800 9



000292-01/03-0-0-0 - CEL

GAEC DU PECH
LD LE PECH
46100 CAPDENAC



CONTRAINTE

LE DIRECTEUR GENERAL agissant en vertu des articles L.725-3, R.725-8 et suivants du Code rural et de la pêche maritime, après envoi de(s) mise(s) en demeure numéro(s) : MD23001 du 24/11/2023, pour la (les) période(s) de : Juillet 2020 ; Août 2020 ; Septembre 2020 ; Octobre 2020 .

Contraint le débiteur susnommé de s'acquitter de la somme de 175,87 euros, dont le détail figure ci-dessous :

Cotisations SALARIE	Majorations de retard (1)	Pénalités Forfaitaires	Récupération de prestations indues	Déductions (2)	Total des sommes restant dues
Contributions					
175,88	0,00	0,00	0,00	0,01	175,87

Conformément aux articles L.725-3 et R.725-9 du Code rural et de la pêche maritime, la présente contrainte pourra à défaut d'opposition devant le tribunal judiciaire dans les quinze jours à compter de la signification ou de la réception de la lettre recommandée, faire l'objet contre le débiteur, et sans autre formalité, d'une exécution forcée.

TRIBUNAL JUDICIAIRE COMPETENT POUR FORMER OPPOSITION A CONTRAINTE :

TJ CAHORS - POLE SOCIAL -
BOULEVARD LEON GAMBETTA
CS 70289
46005 CAHORS CEDEX 09

Rodez, le 14 janvier 2026

PAR DELEG., LE RESP. RCVT-CTX
CHRISTOPHE LACAZE

(1) Arrêtées aux dates indiquées sur la mise en demeure.

(2) Acomptes versés après envoi de la mise en demeure, régularisations, remise sur majorations de retard (sous réserve des versements non comptabilisés à ce jour).

Voir textes page suivante.